



PROGRAMME DES JOURNEES ORTHODOXES de la JEUNESSE PARIS 2023

(Exemplaire à parapher et signer pour le référent)

DATES du SEJOUR :

Du vendredi 26 mai soir 2023 au lundi 29 mai 2023.

LOGEMENT du SEJOUR :

Hôtel à Châtenay-Malabry en chambre de 4 (2 grands lit) ou de 2 (lits séparés).

Adresse : B&B HOTEL Paris Sud Châtenay-Malabry
53 Avenue de la Division Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry, France
Tél : 08 90 10 67 06 (Numéro Mauve).

<https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/paris-sud-chenay-malabry>

Arrivée par RER B station Antony.

Programme de l'évènement :

Vendredi 26 mai

A partir de 16h installation à l'hôtel et 18h au Foyer des Jeunes.
20h00 : Dîner au foyer de Chatenay Malabry

Samedi 27 mai

8h30 : Divine Liturgie suivie du petit déjeuner au Foyer des Jeunes.
10h00 : Petit déjeuner
11h00 : Conférence du Père Théophile du Mont Athos : N'aie pas peur ! La Divine Liturgie au cœur de ta vie suivie d'un débat.
13h00 : Déjeuner
14h40 : Ateliers :

- Iconographie.
- Préparation des prophores et office de la Proskomidie.
- Vêtements liturgiques et l'office de Kairos.
- Connaitre le Mont Athos.
- Scoutisme.

À la fin des ateliers, Vêpres.

20h : Soirée brochettes au Foyer des Jeunes à Châtenay-Malabry.

Signature(s) du/des responsable(s) légal(aux)* paraphé avec les initiales

*Pour les parents séparés ou divorcés, signatures des deux parents obligatoires.



Dimanche 28 mai

Divine liturgie à la Cathédrale Saint Stéphane : 9h Matines et 10h15 Divine Liturgie.
Petit déjeuner après la Divine Liturgie.
Visite de la Cathédrale Saint Stéphane à la fin du petit déjeuner par Alexis Chrysostalis.
Prise d'un panier repas et visite de sites religieux de Paris avec les Jeunes Pèlerins Orthodoxes.
Balade sur la Seine en bateau-mouche. Puis retour au foyer des jeunes
19h : Soirée pizza avec projection du film : « L'homme de Dieu ».

Lundi 29 mai

A partir de 8 h : Petit déjeuner au Foyer des Jeunes.
Mise en place de l'équipe de préparation pour les prochaines JOJ.
Mot de fin par le Métropolite Dimitrios et clôture des JOJ vers 11h.

Fait à

le.....

Déclare(nt) avoir pris connaissance du présent document.

Signature(s) du/des responsable(s) légal(aux)*, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

*Pour les parents séparés ou divorcés, signatures des deux parents obligatoires, précédées de la mention « Lu et approuvé »